

Compte rendu du 29/06/2021

Les présents : L. Colombet-Leblond, L. Maitre, M. Pirastu, F.Tapie, L. Brix, J.C. Cavarroc, C. Rios, C. Tourille, B. Rhodes

Excusés : A.P. Chabot, F. Garrigues

Secrétaire de séance : Coline Rios

Ordre du jour

- 1- vote du budget assainissement
- 2- mutualisation enveloppe voirie
- 3- prix des places au marché d'été
- 4- motion EDF HERCULE
- 5- Divers : référent ambroisie moustique tigre, entreprise de la salle, devis informatique, organisation des marchés d'été, offre de mission service civique

Déroulé :

1- Vote du budget assainissement

Le budget assainissement n'est pas déficitaire, sur décision du CM la gestion de l'assainissement peut être transférée au syndicat du Limargue. Les avantages et inconvénients d'une telle démarche doivent être approfondis et débattus.

Pour info le prix de l'eau sera constant jusqu'en 2023

Délibération : le budget assainissement est voté l'unanimité des présents (soit 9 voix pour)

2- Mutualisation enveloppe voirie

Le Grand Figeac souhaite mutualiser les enveloppes voiries du secteur sud (c'est un test grandeur nature).

Eclairage public et voirie ces deux postes marchent ensemble.

Toutes les enveloppes du secteurs sud vont être mutualisées pour gérer la voirie du secteur sud avec ce pot commun.

Le prix estimé au km de voirie = 27000 euros

Le secteur sud en quelques chiffres :

2 200 km de voies

9 141 points lumineux

683 armoires de commandes

Un entretien partagé entre les agents du Grand-Figeac et les agents mis à disposition par les communes 106 agents (MAD) pour 28.72 ETP

3 sites où sont basés les équipes et les matériels du Grand-Figeac : Cajarc, Figeac et Lacapelle-Marival

CONSEIL MUNICIPAL ST PIERRE TOIRAC - COMPTE RENDU

- Dont le CTRM construit en 2018 qui est mutualisé avec le Département du Lot
- Plus d'1 000 000€ de matériels, travaux et études payés par le GF hors enveloppe transférées

Le fonctionnement actuel :

Secteur Nord : un budget global, une programmation d'investissement faite sur 7 ans. Des travaux en régie permettant la gestion du quotidien mais aussi la préparation des travaux d'investissement de l'année n+1 (hydraulique et élagage sur toutes les voies qui vont être traitées sur le programme d'investissement)

- Autres secteurs : travaux faits selon les enveloppes transférées annuellement en fonctionnement et en investissement. Pas de programmation, pas de lisibilité de l'action.
- Financement des grosses opérations annelle ou pluriannuelle par fonds de concours : la Chambre Régionale des comptes a fait une remarque à ce propos

Le projet du GF :

Tendre vers une programmation pluriannuelle par secteur et donc la mise en place d'une enveloppe de travaux en investissement et une en fonctionnement par secteur. Cela permettrait de :

- Définir un projet évolutif sur 6-7ans permettant de gérer la voirie selon les critères propres à chaque secteur en s'affranchissant notamment des notions de « limite communale ». (Il n'y a pas plus incompréhensible qu'une route qui est refaite sur une commune et qui dès la limite passée redevient un parcours de golf.)
- C'est à la fois de la technique et de la concertation politique = réflexion commune au sein de la commission de secteur
- C'est aussi un gain d'efficacité
- Lisibilité sur ce qui va être fait et flexibilité pour des réajustements ponctuels chaque année

Les communes sont sollicitées et amenées à se positionner sur ce projet sur la base d'une transcription budgétaire hypothétique des besoins en investissement et fonctionnement.

				Investissement						
				Coût actuel		Hypothèses				
COMMUNES	Taux de transfert voirie	Nbe de luminaires	Linéaire transféré	Montant transféré TTC	ratio transfert €/ml	Coût EP/ml	H1,08mTTC+EP	Ecart/coût actuel	H1,2mTTC+EP	Ecart/coût actuel
SAINT-PIERRE TOIRAC	100%	45	9 880	9 621,00 €	0,97 €	0,11 €	11 795,40 €	2 174,40 €	12 981,00 €	3 360,00 €

				Fonctionnement				
				Coût actuel		Hypothèses		
COMMUNES	Taux de transfert voirie	Nbe de luminaires	Linéaire transféré	Montant transféré TTC	ratio transfert €/ml	Coût EP/ml	H0,98mTTC+EP	Ecart/coût actuel
SAINT-PIERRE TOIRAC	100%	45	9 880,00	5 025,00 €	0,51 €	0,19 €	11 550,74 €	6 525,74 €

Au vu de ces informations et compte tenu de la réunion prévue demain lors de laquelle les communes font remonter leurs observations sur ces hypothèses :

Lucien BRIX va représenter la commune lors de cette réunion :

- Pourquoi n'y a-t-il pas de distinction pour les communes entre les voies revêtues et celle non revêtues ?
- Quelles est la durée de vie d'un revêtement ?
- Pourquoi cette mutualisation augmente la participation de la commune ? Est-ce aux communes de porter ce surcout ?
- Comme le grand Figeac a la compétence voirie pourquoi n'est ce pas le grand Figeac qui portent les charges de personnel ?
- A Saint Pierre le budget voirie est constant
- Le GF défini en ce moment l'intérêt communautaire, il est dit qu'un chemin qui ne dessert pas d'habitation ne sera pas d'intérêt communautaire. Dans ce cas là il est encore plus incroyable de compter ces chemins dans le calcul du métrage de voies.
- Est-on obligé d'acheter des machines ? pourquoi ne pas faire travailler des entreprises locales ?
- Pourquoi les communes doivent elles participer à l'investissement des bâtiments (comme le personnel) c'est à la charge du Grand Figeac
- Il y a une très grosse disproportion
- Par exemple aujourd'hui en 15 ans on peut refaire l'intégralité de nos voies revêtues, l'hypothèse la plus basse du GF prévoit 24 ans ...

Pour l'instant dans l'enveloppe voirie il y a 5 points de taxe foncière (soit 50%), le GF envisage de faire passer la totalité de l'enveloppe en fiscalité.

3- Prix des places au marché d'été

35 euros pour la saison, 5 euros par marché ponctuel et 2 euros le branchement par marché

Délibérations : ces tarifs sont adoptés à la majorité des présents

4- Motion EDF HERCULE

HERCULE a pour objectif de créer d'un cote un "EDF bleu" comprenant le nucléaire, les barrages hydroélectriques et le transport de l'électricité et de l'autre un "EDF vert" comprenant Enedis, EDF Renouvelables, Dalkia, la Direction commerce, les activités outre-mer ...

"EDF bleu" appartiendrait à 100% à l'Etat

En revanche, la branche "EDF vert" serait partiellement privatisée et introduite en bourse à hauteur de 35%, ouvrant ainsi son capital aux investisseurs extérieurs, ce qui serait catastrophique pour nos réseaux de distribution d'électricité. Or, les réseaux sont des piliers du système énergétique français. Ils ont permis un accès équitables pour tous à ce bien de première nécessité qu'est l'Énergie sous ses différentes formes.

La valorisation d'EDF vert reposerait essentiellement sur celle d'Enedis, qui est assise sur le monopole dont il dispose aujourd'hui de par la loi avec les contrats de concessions avec les collectivités. Qui dit : Contrats de Concession, rappelle que les réseaux de distribution

n'appartiennent pas à Enedis mais aux autorités concédantes (Communes ou Syndicats d'Énergie), ce que certains ont tendance à oublier.

Ainsi, demain, que deviendront les cahiers des charges des concessions que nous venons de signer avec Enedis si une privatisation partielle intervient ?

Comment sera assurée la gestion de nos réseaux de distribution, leur sécurisation, leur déploiement, leur réparation si des objectifs de rentabilité sont donnés par les nouveaux actionnaires ? N'y aura-t-il pas transfert de propriété de nos réseaux au profit d'EDF vert afin de revaloriser les actifs de cette nouvelle structure ? Autant d'incertitudes et de risques pour nos territoires car 35% aujourd'hui, la privatisation sera pour demain, et déjà se profile la fin de la péréquation tarifaire.

En effet, les collectivités pourront décider de confier cette distribution à une entreprise privée, qui appliquera non seulement ses propres tarifs, mais qui ne desservira pas tous les territoires de la même façon.

A Toulouse les offres des distributeurs seront nombreuses, dans le LOT seul un service minimum sera assuré car la rentabilité ne sera pas au rendez-vous et les tarifs s'envoleront avec la fin programmée des tarifs règlementés car la part des réseaux représente 50% de la facture des consommateurs, sans parler du risque de délestage pour sauver les grandes métropoles. Le seul intérêt de ce projet est donc financier et non industriel : capter le cash issu de la distribution d'électricité sur la base du tarif fixé par la CRE pour financer les activités de services.

La motion contre le projet Hercule d'EDF est votée avec : 2 abstentions, 7 pour

5- Divers :

- Référent ambrosie moustique tigre : Clément est référent Ambrosie (une plante très allergène), Fernand est référent moustique tigre
- Travaux de la salle : la première réunion de chantier a eu lieu avec les 7 artisans. Le maçon va commencer le 21 septembre, puis le menuisier en octobre, l'électricien en octobre aussi, le plaquiste novembre, le peintre et le plombier intervient tout au long du chantier aux moments opportuns. et enfin le carrelage. Date de fin non encore prévue
- Devis informatique : JC a fait un devis pour un ordi portable : 684 euros (sacoche et souris comprises) ainsi qu'une douchette pour lire les codes barre de la bibliothèque. L'ordinateur servirait pour la bibli, le site, les infos toirac et les CR des conseils (pour l'instant on utilise le portable personnel du maire)
- Échanges autour de la location de l'ancienne poste
- Organisation marchés d'été : visite du clocher Lucien est partant, serge
- L'équipe animation se mobilise pour la com sur les animations d'été (entre autres le 16 juillet)
- Une armoire pour la fibre a été installée devant le mur de soutènement du monument aux morts.
- Offre de mission service civique à l'école :
- Jean Claude évoque le projet de tarification incitative pour le traitement des ordures ménagères. Il évoque une augmentation des tarifs du traitement des ordures (suite à une réunion d'une commission du GF

Séance levée à 23h13